



Accident de trajet - je me suis cassée une dent en tombant

Par **barritaud**, le **12/12/2007** à **18:50**

Je suis tombée dans la rue, car il y avait un trou dans sur le trottoir.rnJe me suis fendue la lèvre sur 2 cm.rnJe me suis cassée une dent sur pivot, juste sur le devant en haut.rnMon dentiste est obligée de me changer les 2 dents sur pivot qui sont cote à cote.rnMon employeur refuse de me rembourser la différence entre le remboursement de la CPAM et ma mutuelle (cela me revient à 1 900,00€ au total)rnIl refuse aussi de m'accorder du temps pour me faire soigner.rnA-t-il raison ? Il s'agit de 2 dents sur le devant...

Par **ly31**, le **17/12/2007** à **10:28**

Bonjour,rnrnJe pense que dans un premier temps vous auriez du rencontrer les services techniques de la Mairie du lieu ou vous avez fait votre chute !rnrnPuis déclaration à la CRAM cet accident en tant que tel !rnrnAvez vous été en contact avec la Mairie ?rnrnA vous lire
ly31

Par **barritaud**, le **17/12/2007** à **14:39**

non je n'ai eu des contacts qu'avec mon employeur et la CPAM.rncordialement.

Par **ly31**, le **17/12/2007** à **16:50**

Bonsoir,rnrnLors de votre chute avez vous eu des témoins ? ?rnrnIl est de toute évidence que vous auriez du déclarer cette chute aux services techniques de votre MairiernrnrnEtiez-vous sur votre parcours de travail pour vous rendre chez votre employeur, ou bien rejoindre votre domicile ? ? rnrnA vous lirernrnrnly31